

Mot du président

Bonjour tout le monde, aujourd'hui mon mot du président prendra plutôt la forme d'un éditorial. Je désire ici exprimer mon agacement face à la lenteur de la machine gouvernementale versus les attentes des citoyens ordinaires en ce qui a trait à la mise en œuvre d'une réelle gestion intégrée du territoire, base d'un réel développement durable. La notion de développement durable ne semble pas être comprise par tous les gestionnaires qui ont des décisions à prendre quant aux destinées de notre espace vital. Le développement durable a souvent une drôle de saveur dans la bouche de certains élus et de certains fonctionnaires.

Dans plusieurs dossiers que j'ai eus à mener, j'ai senti très souvent que l'action ne suit pas les discours. Il est certain que cette nouvelle façon de gérer avec une implication du citoyen peut laisser supposer que le processus soit un peu plus long. C'est sans compter sur le fait que le citoyen qui a pu se sentir écouté s'appropriera plus facilement les décisions qui le toucheront dans la mise en application de la gestion de son propre environnement.

Malheureusement pour certains, ce nouveau genre de gouvernance représente une perte de pouvoir et semble déranger un mode de gestion du haut vers le bas, en pratique depuis trop longtemps. Le développement durable nécessite nécessairement une plus forte implication de la base et donc une gestion plus horizontale où les décideurs seront beaucoup mieux informés des attentes de cette même base.

Ce que je constate, c'est que depuis maintenant 15 ans, j'ai mis, sans y réfléchir, en application une gestion intégrée dans les dossiers auxquels j'ai été associé au fil de mes implications bénévoles. Toutefois, ce cheminement n'a pas encore été assez expérimenté par les instances gouvernementales et cela ne se fera pas du jour au lendemain. Les relents de « gestionnites » seront sans doute encore longs à éliminer.

Le plus bel exemple selon moi de ce que j'avance, sont les représentations que le COG a faites depuis maintenant plus de trois ans dans le dossier de l'éolien. Dans trois dossiers d'implantation de parcs éoliens où le COG demandait plus d'études sur les zones à risques pour les oiseaux en migration ou pour des espèces plus sensibles, le Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) s'est à chaque fois montré sensible à nos arguments mais une fois rendu sur le bureau du ministre, grand décideur dans ces dossiers, rien n'a été fait pour atténuer nos inquiétudes. Où est-elle la gestion intégrée du territoire par laquelle doit passer le développement durable?

Bernard Arsenault
Président, COG